

La société en commandite par actions « ASCENCIO », Société Immobilière Réglementée publique de droit belge,  
dont le siège social est sis à 6041 Gosselies, Avenue Jean Mermoz 1 bte 4, inscrite au registre des personnes morales au numéro 881.334.476  
et assujettie partiellement à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro 881.334.476

Gosselies, le 23 août 2019

Cher Actionnaire,

**Concerne : Assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2019 à 14 heures 30**

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'**Assemblée générale extraordinaire** des actionnaires de notre société qui se tiendra le **24 septembre 2019 à 14 heures 30** au siège social d'Ascencio, avenue Jean Mermoz 1 bte 4 à 6041 Gosselies, pour délibérer sur l'ordre du jour qui est disponible sur notre site internet <http://www.ascencio.be>.

Dans le cadre de cette assemblée générale extraordinaire, vous trouverez également sur notre site internet :

- L'ordre du jour
- Les modalités de participation
- Une annonce de participation
- Une procuration
- Le rapport du gérant statutaire conformément à l'article 604 du code des sociétés
- Le projet de statuts

Au cas où le quorum de présence requis ne serait pas atteint lors de cette assemblée, **une seconde Assemblée générale extraordinaire se tiendra le 17 octobre 2019 à 14h30** au siège social de la société situé à B-6041 Charleroi (Gosselies), avenue Jean Mermoz, 1, boîte 4 qui délibérera valablement sur le même ordre du jour, quel que soit le nombre de titres présents ou représentés.

Nous vous prions d'agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.



Pour Carl MESTDAGH, Président du conseil d'administration  
Stéphanie VANDEN BROECKE, Secretary General & General Counsel